

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
 COMMUNE DE ITTEVILLE

21, avenue Michel ANGE
 Cadastre : Section AD n° 625

PLAN DE DIVISION
 PROJET
 Échelle : 1/200

Superficie apparente mesurée : 1201 m²

Indice	Date	Resp	Description
0	24/03/2025	CG	Première diffusion
1	24/03/2025	CG	Nouvel indice - Modification suivant demande du client

ARKANE
 GEOMETRES EXPERTS ASSOCIÉS

17, grande rue - BP 20023 - 91311 MONTITHÉRY Cedex
 Tél. 01 64 49 00 53 - Fax 01 64 49 06 64
 E-mail : sage@arkane-foiencier.fr
 www.arkane-foiencier.fr

L'authenticité de ce document est assurée exclusivement par la signature originale du géomètre-expert l'ayant établi.

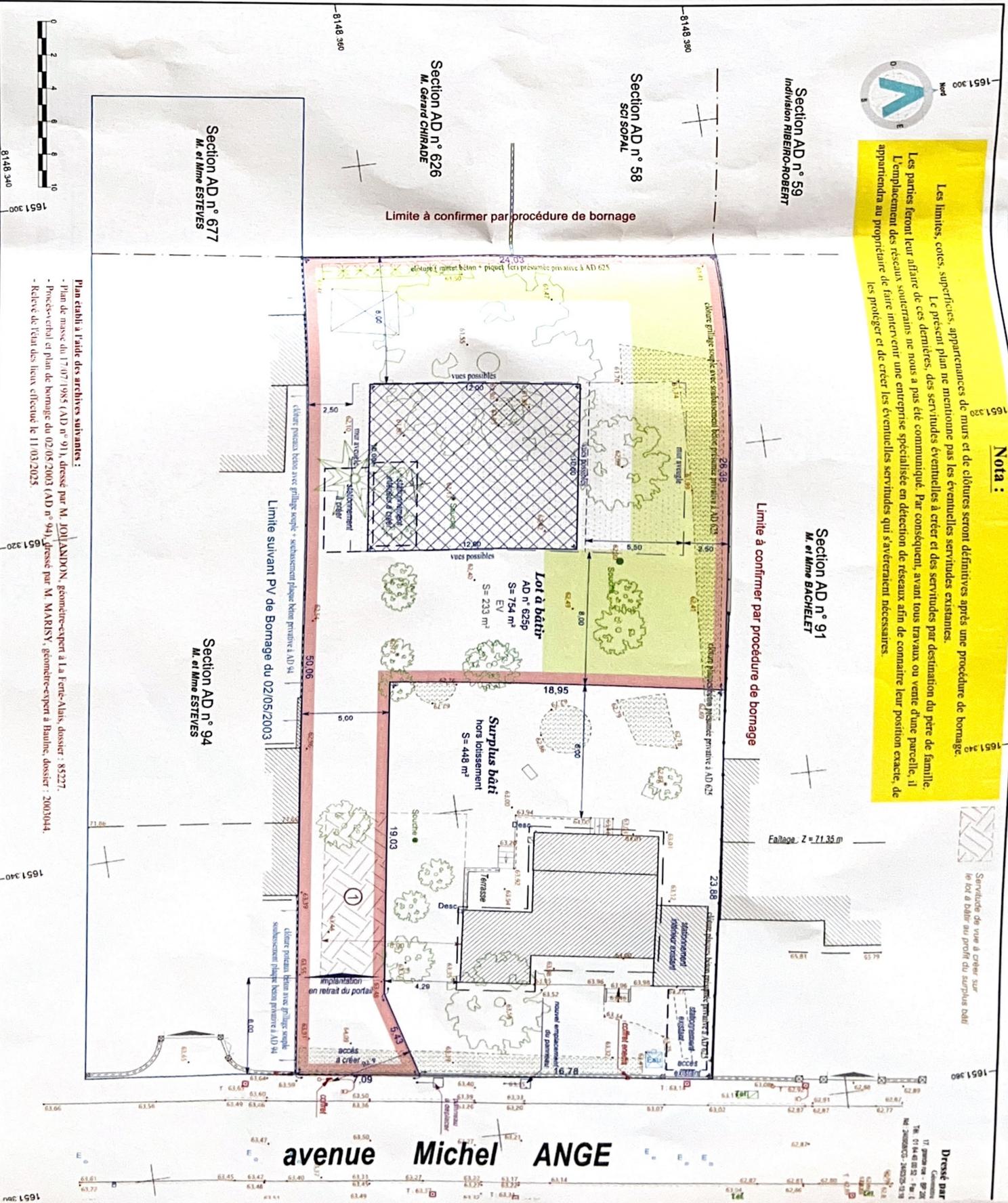
ORDRE DES GEOMETRES EXPERTS ASSOCIES

17, Grande Rue - BP 20023
 91311 MONTITHÉRY Cedex
 N° D'INSCRIPTION 98 854

Le nivellement est rattaché au « nivellement général de la France » (NGF) (GN 66 altitudes normales par mesures GNSS (satellites))
 Les coordonnées géométriques sont exprimées dans le système « RGF93 CC49 »

Date : 24/03/2025

Indice : 1
 Dossier : 24059-CG



Nota :

Les limites, cotes, superficies, appartenances de murs et de clôtures seront définitives après une procédure de bornage. Le présent plan ne mentionne pas les éventuelles servitudes existantes. Les parties feront leur affaire de ces dernières, des servitudes éventuelles à créer et des servitudes par destination du père de famille. L'emplacement des réseaux souterrains ne nous a pas été communiqué. Par conséquent, avant tous travaux ou vente d'une parcelle, il appartient au propriétaire de faire intervenir une entreprise spécialisée en détection de réseaux afin de connaître leur position exacte, de les protéger et de créer les éventuelles servitudes qui s'avèreraient nécessaires.

- Pian établi à l'aide des archives suivantes :**
- Plan de masse du 17/07/1985 (AD n° 91), dressé par M. JOUANDON, géomètre-expert à La Ferté-Alais, dossier : 85227.
 - Procès-verbal et Plan de bornage du 02/05/2003 (AD n° 94), dressé par M. MARISY, géomètre-expert à Baulne, dossier : 2003044.
 - Relevé de l'état des lieux effectué le 11/03/2025.